

UFR/SCIENCES JURIDIQUES POLITIQUES
ET ADMINISTRATIVES**TRAVAUX DIRIGES DE COMPTABILITE GENERALE**

Niveau : L2/S4/SJPA

Volume horaire : 10 heures

Chargé du cours : M. TRAORE N. Grégoire

Chargé de TD : M. COMBARI Bangani

I- QUESTIONS DE COURS

- 1- Au plan comptable quel est la différence fondamentale entre un postulat et une convention.
- 2- Citer les principes comptables fondamentaux généralement admis et à l'aide d'exemples à l'appui, expliquer brièvement le contenu de deux principes de votre choix (dont un postulat et une convention).

3- Vous disposez de la liste des comptes de bilan de l'entreprise BILA

Nom de comptes	Montant
Capital	825 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	85 000
Terrains	730 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	100 000
Matériel de transport	70 000
Amortissements des Installation techniques, matériel et outillage indu	24 000
Amortissement du matériel de transport	520 000
Stock final de marchandises	1 200
Provisions pour dépréciation du stock de marchandises	540 000
Fournisseurs	283 000
Clients	45 000
TVA à décaisser	2 500
Banque (Compte débiteur)	80 000
Caisse	8 000

Afin de préparer le bilan, le chef comptable vous demande de donner **les numéros des comptes** concernés (3 ou 4 chiffres) et de les répartir entre ceux qui vont à **l'actif** et ceux qui vont **au passif**. Vous devez pour ce faire compléter le tableau suivant :

N° compte	Nom des comptes	Actif	ou	Passif
	Capital social			
	Emprunts auprès des établissements de crédit			
	Terrains			
	Installations techniques			
	Matériel de transport			
	Amortissements des Installation techniques			
	Amortissement du matériel de transport			
	Stock final de marchandises			
	Provisions pour dépréciation des terrains			
	Fournisseurs			
	Clients			
	Etat, TVA due			
	Banque (Compte débiteur)			
	Caisse			

EXERCICE 1

La société TINOISE tient un compte WENDKUNI Banque. Au cours du mois de janvier 2018, les informations relatives à ce compte sont les suivantes :

2/1/2020, solde à nouveau débiteur	5 000 000 ;
3/1/2020, encaissement chèque du client Dijon	20 000 000 ;
5/1/2020, Règlement par chèque au fournisseur BOLY	3 500 000 ;
6/1/2020, Retrait en banque pour alimenter la caisse	2 000 000 ;
8/1/2020, Retrait en banque pour alimenter la caisse	3 000 000 ;
15/1/2020, avance sur salaire (chèque)	1 850 000 ;
16/1/2020, prêt accordé à Kodjo (virement banque)	800 000 ;
20/1/2020, prêt obtenu de la banque	6 000 000 ;
25/01/2020, virement reçu pour solde d'une créance cliente	8 350 000

Présenter le compte Banque de cette société (colonne mariées).

Exercice 2

La SOSIBOIS adresse le 15 mars 2020 une facture à TOUA ; cette facture s'analyse de la manière suivante :

- brut	10 000 000 HT;
- remise 3%	
- Rabais 5%	
- escompte 1%	

Travail à faire :

- 1) Présenter la facture ;
- 2) Comptabiliser cette facture chez les deux partenaires (fournisseurs et clients), TVA 18% ;

EXERCICE 3

Au cours du mois de mars 2019 l'entreprise industrielle SANE a réalisé les opérations ci-après :

2/03 – Acquisition des immobilisations suivantes :

- Matériel Industriel 25 000 000 FCFA HT à crédit ;
- Véhicule HILUX à 15 000 000 FCFA HT, virement banque
- Terrain nu à 8 000 000 FCFA en espèce
- Matériels informatiques 1 400 000 FCFA HT par chèque bancaire.

3/03- Achats de marchandises dont 40% en espèces et le reste à crédit :

)	Montant brut HT	60 000 000 FCFA ;
)	-Remise	3%
)	-Escompte	1%

Frais de transport des marchandises achetées. Montant HT 1 000 000 FCFA réglé par chèque bancaire.

5/03- Retrait en banque pour approvisionnement de la caisse de 5 000 000 FCFA ;

6/03- Reçu des fournisseurs les factures suivantes :

-) Électricité, réglée en espèce d'un montant 500 000 FCFA HT ;
-) la patente du service des impôts, réglée par chèque bancaire 600 000 FCFA ;
-) Téléphone, à crédit 300 000 FCFA HT.

8/03- Ventes de marchandises à crédit :

- Montant brut HT : 75 000 000 FCFA ;
- Remise 3%

Le cout d'achat des marchandises vendues est de 45 000 000 FCFA.

10/03- Virements bancaires reçus des clients pour un montant de 30 500 000 ;

17/03 – Remis à un fournisseur un chèque de 10 000 000 FCFA pour règlement partielle de sa dette.

18/03- Obtention de la banque d'un crédit à court terme d'un montant de 8 000 000 FCFA.

18/03- Versement espèces en banque 3 000 000 FCFA.

30/03- Remboursement partiel à la banque du crédit à court terme de 2 000 000 FCFA.

Travail à faire :

L'entreprise SANE tient un inventaire permanent et pratique la TVA à 18%.

1. Tenir le journal des opérations de mars 2019.
2. Tenir le grand-livre